



**ASSOCIATION AGREEE POUR LA
PECHE ET LA
PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE**

UNION DES PECHEURS A LA LIGNE DUNOIS

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Vendredi 16 octobre 2026 à 18h00

SALLE DU MILLE CLUB

DUN sur AURON

- Election des membres du Conseil d'Administration (2027-2031)
- Désignation d'un ou de candidats éventuels au conseil d'administration de la Fédération de pêche du Cher

Pour se présenter au conseil d'Administration de l'association il faut être membre actif de l'Union des Pêcheurs à la ligne dunois et posséder la carte 2025 et 2026.

Pour voter être membre actif 2026.

Un membre actif est un adhérent en possession d'une carte : interfédérale ou personne majeure y compris offre d'automne ou femme ou personne mineure sous conditions.

Renseignement : 06 22 18 74 19